

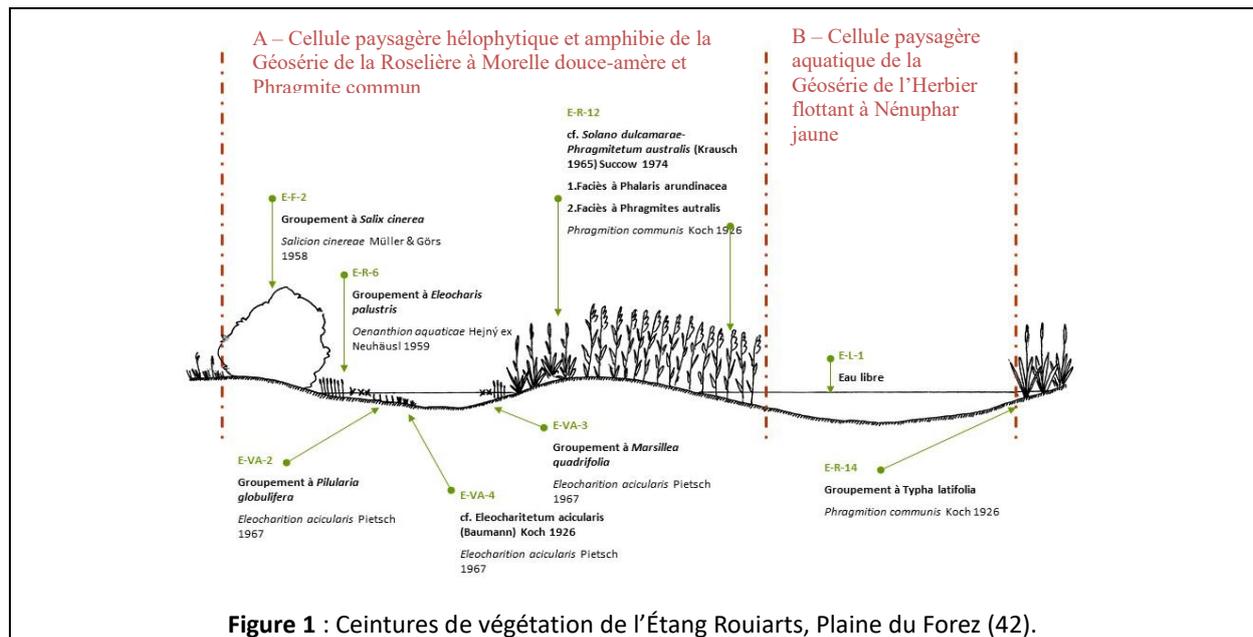


Les complexes caténaux d'étangs

Les traitements typologique et cartographique des complexes de groupements végétaux liés aux étangs sont précisés ci-dessous. Il est proposé de distinguer cartographiquement et typologiquement la masse d'eau et ses herbiers aquatiques, des ceintures de végétation amphibies, héliophytiques et/ou palustres.

Traitement typologique

La situation rencontrée à l'Étang Rouiarts est présentée ci-dessous (fig. 1).



Pour les ceintures amphibies et héliophytiques, une unité typologique de niveau 2, hétérogène sur le plan écologique et physiognomique, est proposée (A). Elle correspond à la cellule paysagère héliophytique et amphibie de la Géosérie de la Roselière du *Solano dulcamarae – Phragmitetum australis* (Krausch 1965) Succow 1974. La masse d'eau correspond quant à elle à une cellule paysagère aquatique de la Géosérie de l'Herbier flottant à Nénuphar jaune et Nénuphar blanc.

Traitement cartographique

La situation rencontrée à l'Étang Rouiarts est traitée ci-dessous (fig. 2).



Les complexes caténaux d'étangs

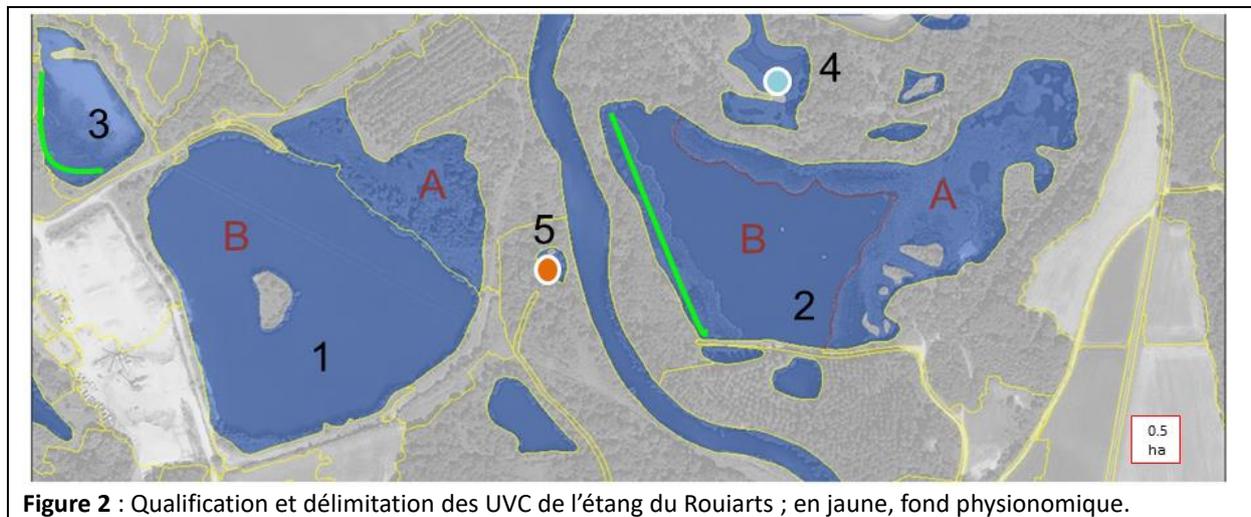


Figure 2 : Qualification et délimitation des UVC de l'étang du Rouiards ; en jaune, fond paysionomique.

Situation n°1 : les ceintures hélophytiques/amphibies ainsi que le milieu aquatique couvrent une surface supérieure ou égale à 0,5 ha

Étang 1 : le fond paysionomique (en jaune) permet d'isoler les ceintures de végétation (A) de la masse d'eau (B).

Étang 2 : le fond paysionomique a été modifié (trait rouge) pour représenter la majeure partie des ceintures de végétation.

A – cellule paysagère hélophytique et amphibie de la Géosérie de la Roselière du *Solano dulcamarae* – *Phragmitetum australis* (Krausch 1965) Succow 1974, hétérogène sur le plan paysionomique (fourrés, herbacés hauts, pelouses).

B – cellule paysagère aquatique de la Géosérie du *Nupharetum luteae* Felzines in J.-M.Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Situation n°2 : les ceintures hélophytiques/amphibies ou le compartiment aquatique couvrent une surface inférieure à 0,5 ha mais l'ensemble couvre 0,5 ha ou plus.

Étang 3 : les ceintures de végétation peu couvrantes sont représentées par une polyligne (en vert) représentant la cellule paysagère hélophytique et amphibie de la géosérie de la Roselière du *Solano dulcamarae* - *Phragmitetum australis*. La masse d'eau est rapprochée comme précédemment de la cellule paysagère aquatique de la géosérie du *Nupharetum luteae*

Étang 4 : le milieu aquatique minoritaire est ponctualisé tandis que les ceintures sont représentées par une UVC surfacique rattachée à la cellule paysagère hélophytique précédente.

Situation n°3 : la masse d'eau et les ceintures hélophytiques/amphibies couvrent une surface inférieure à 0,5 ha.

Étang 5 : l'ensemble de l'étang est représenté par une UVC ponctuelle (en orange).

- si une UTV2 domine (> 75 %) => qualification typologique par l'UTV dominante,

- si les ceintures et la masse d'eau sont co-dominantes => création d'une mosaïque de cellule paysagère.

Ici, la cellule paysagère aquatique de la Géosérie du *Nupharetum luteae* domine à 90 %.

Rédaction : Colin Hostein et Guillaume Choynet (CBN du Massif central)